



Actualités

MOT DU MAIRE

Chères Prévostoises et chers Prévostois,

En cette période de crise, où la situation évolue de jour en jour et d'heure en heure, je tenais à m'adresser à vous pour vous rassurer sur une chose très importante : nous sommes là pour vous. Bien que notre Hôtel de Ville et l'ensemble de nos bâtiments soient fermés, nos services essentiels continuent d'opérer afin de répondre aux besoins de toute la population prévostoise. Nous continuerons de répondre du mieux que nous pouvons à vos demandes, même si nous le ferons différemment. Comme chacun d'entre vous, nous avons dû nous adapter! C'est dans cette phase d'adaptation qu'on développe une créativité et une résilience qui feront de nous une communauté plus forte lorsque nous sortirons de cette épreuve, car oui nous en sortirons.



Pour assurer le bien-être de tout un chacun, il nous faut rester solidaires. Cette solidarité commence avant tout par respecter les consignes de distanciation sociale afin d'assurer le bien-être des autres membres de notre collectivité. C'est faire de petits sacrifices individuels qui nous permettront de nous en sortir ensemble. Alors de grâce, restez à la maison! Usez de votre imagination, faites votre magasinage en ligne le plus possible, faites les courses pour votre voisin âgé qui vit seul et appelez vos proches qui ont peut-être plus de difficulté à passer à travers cette épreuve. Prenez une marche, mais n'amenez pas les enfants dans les parcs et les espaces verts, respectez les règlements, ils sont mis en place pour protéger notre collectivité. J'ai bien hâte de vous croiser par une belle journée d'été et de vous voir prendre un verre sur une de nos magnifiques terrasses, mais d'ici là, gardons espoir, restons à la maison et respectons les consignes!

Paul Germain, maire de Prévost.

LA VILLE DE PRÉVOST SUSPEND LES INTÉRÊTS ET PÉNALITÉS SUR LES COMPTES DE TAXES JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE

Dans la volonté de permettre à ses citoyens et ses commerçants de passer plus facilement à travers cette crise, la Ville de Prévost suspend les intérêts et pénalités sur tous les montants de taxes municipales qui ont une échéance entre le 5 mars 2020 et le 30 septembre 2020 et qui seront payés au plus tard le 30 septembre 2020. Les résidents et commerçants dans le besoin disposeront alors de plus de liquidités.

Le maire tenait à rassurer la population. « On est conscient que c'est une situation très difficile pour une très grande partie de la population prévostoise. Plusieurs commerces et citoyens sont durement touchés, c'était donc de notre devoir d'appuyer nos citoyens et citoyennes. Nous continuerons de regarder l'évolution de la situation pour offrir le meilleur soutien possible à tous et à toutes. », souligne le maire Paul Germain.

La Ville encourage les citoyennes et citoyens qui ne sont pas touchés financièrement par la pandémie à acquitter leur compte de taxes à la date initiale, soit le 7 mai, 9 juillet et 10 septembre prochain.



INFO COVID-19

Restez informés au
quebec.ca/coronavirus

Si vous avez des symptômes ou des inquiétudes,
appelez le 450 644-4545
Rendez-vous à l'urgence seulement
si vous avez des difficultés respiratoires

Diffusée en direct
SUR LA PAGE FACEBOOK
DE LA VILLE DE PRÉVOST

**café
des
élus**

SUSPENDU

PROCHAINE
SÉANCE DU
CONSEIL
MUNICIPAL :

LUNDI

11

MAI

à 19 h 30

POUR JOINDRE
LES MEMBRES
DU CONSEIL
MUNICIPAL :

ville.prevost.qc.ca

MA VILLE
▼
CONSEIL MUNICIPAL
▼
CONSEIL MUNICIPAL